



HAL
open science

Socialisation étudiante, construction identitaire et présentation de soi. Une étude des effets des trajectoires étudiantes par les CV

Marie-Pierre Renée Bes, Mariangela Roselli

► **To cite this version:**

Marie-Pierre Renée Bes, Mariangela Roselli. Socialisation étudiante, construction identitaire et présentation de soi. Une étude des effets des trajectoires étudiantes par les CV. Socialisations juvéniles : des espaces éducatifs en interactions, Université Cergy-Pontoise, Institut d'éducation, Oct 2015, Paris, France. ⟨halshs-01395670⟩

HAL Id: halshs-01395670

<https://shs.hal.science/halshs-01395670v1>

Submitted on 11 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Socialisation étudiante, construction identitaire et présentation de soi.
Une étude des effets des trajectoires étudiantes par les CV**

Marie-Pierre Bès, bes@univ-tlse2.fr
Supaero-ISAE & LISST, Université de Toulouse,

Mariangela Roselli, roselli@univ-tlse2.fr
Département de Sociologie et Anthropologie
Toulouse 2 / CERTOP CNRS

Résumé :

Ce travail porte sur les contenus des Curriculum Vitae de 299 étudiants français de 6 Etablissements d'enseignement supérieur différents, à la recherche d'un stage au cours de l'année 2014-2015. Il s'agit de souligner les différences dans les rubriques présentées dans les CV, afin de montrer les écarts dans les modèles utilisés par les étudiants et de chercher des facteurs explicatifs de ces différences. On établira aussi, plus précisément, l'existence de liens entre les rubriques « présentation des qualités de soi » et diplômes obtenus, dont on fait l'hypothèse double et dynamique selon laquelle, d'une part, ces liens ont à voir avec les trajets scolaires et sociaux des jeunes adultes et d'autre part, dont ils alimentent à leur tour ces trajets, de sorte qu'une différenciation se dégage de manière systématique entre valorisation de certains savoir-faire et savoir-être et diplômes obtenus/établissements d'études et filières. Interroger les manières et la valeur différenciées de présenter ces « qualités de soi » revient à admettre que ces manières – et la place que le jeune leur attribue – sont elles-mêmes la résultante de transmissions, socialisations et expériences inégalement comprises, maîtrisées appropriées, utilisées, exploitées. Bien que les CV constituent une manière formalisée et extrêmement succincte de se présenter, nous les avons étudiés dans une approche dialectique qui permet de ne pas verrouiller au départ les « données de base » (ville et pays d'origine, type de baccalauréat, mention, autres) pour les interroger elles-mêmes sur la base de la présentation, plus ou moins stratégique, qui en faite dans un CV de recherche de stage.

Introduction¹ :

L'étude a démarré sur la base d'hypothèses de liens à déterminer entre capital humain et capital culturel. La première catégorie, inspirée des travaux de Gary Becker (1964), étant entendue comme l'ensemble des diplômes obtenus et des formations suivies par les étudiants. La deuxième, d'inspiration bourdieusienne, comme le reste des compétences ou caractéristiques « individuelles » dont ils pourraient ou sauraient disposer (loisirs, permis et brevets particuliers, préférences, appétences, ouverture à l'international et au monde, etc.). En arrière-plan, le point de vue suit les théories de Pierre Bourdieu sur l'accumulation des capitaux, la loi d'accumulation des avantages et des dotations et sur une distinction entre classes sociales, théories tempérées à l'aune de lectures des travaux de Bernard Lahire sur les

¹ Les données ont été recueillies par Marie-Morgane Imbault et Martin Talleux (élèves ingénieur ISAE) en Janvier 2015. Elles ont fait l'objet d'un traitement analytique et statistique dans le cadre de leurs projets d'étude conduit en deuxième année et ayant fait l'objet d'un rapport non diffusé intitulé : « Que contiennent les CV ? », ISAE-ENSICA, Toulouse, juin 2015.

socialisations dissonantes, ceux de Pierre Mercklé sur la stratification sociale des goûts culturels ainsi que les nouvelles théories relatives aux capacités d'émancipation (empowerment) des jeunes en passe de devenir adultes (du moins sur le marché de l'emploi).

Notre question principale de départ était de savoir s'il y a renforcement des deux types de capitaux dans le sens d'une dotation plus importante de capitaux culturels pour ceux/celles suivant leurs études dans les établissements les plus sélectifs. En d'autres termes, il s'agit de voir pour les 300 cas d'étude saisis, ici, par leur CV dans quelle mesure et comment les dotations initiales en ressources transmises et héritées - lisibles dans la place scolaire affichée (filière et établissement d'études) et parfois valorisée (logique d'affiliation plus ou moins développé et affirmée) – entrent en résonance avec les compétences, préférences et appétences culturelles, sportives, artistiques et ludiques ; l'idée sous-jacente est de repérer des régularités dans les affiliations institutionnelles et de mettre en discussion une variable peu connue qui relève de la socialisation étudiante : l'imprégnation et l'intégration dans un établissement d'études (intégration à une promotion, appartenance à des groupes liés aux études, engagements sportifs, associatifs liés à l'établissement ou au groupe d'études, temps passé avec les camarades de cours, sociabilités en entre-soi dans le temps libre, amical, voire amoureux, marquant à long terme les jeunes – nature des relations et leur étendue, périmètre social des relations et leur portée symbolique, poids de l'entre-soi électif et affinitaire dans le choix des loisirs, usages sociaux éventuels par la suite). Cette variable est admise par les sociologues spécialistes (Galland 2009) comme un facteur-clé pour comprendre les processus d'autonomisation et de capacitation individuelle des étudiants à partir de leurs établissements d'études et des formes spécifiques d'affiliation qu'on y développe.

Evidemment, nous considérons que ces capitaux ne sont pas « innés » ou strictement personnels mais qu'ils sont largement produits, entretenus et dépendants des institutions, que ce soit par transmissions de l'environnement familial et social ou par transmissions et socialisations scolaires. Par conséquent, nous partons du postulat selon lequel il n'y a pas de causalité directe entre les « capitaux » de chaque étudiant et les dotations financières, symboliques ou sociales des établissements d'enseignement qu'il a fréquentés mais plutôt une forte circularité entre ressources des jeunes et ressources de leur famille et des écoles qu'ils ont fréquentées. L'idée de circularité des ressources permet de rendre dynamiques les liens que nous pouvons repérer entre tous ces ingrédients, au sens de liens évolutifs et s'autoalimentant pour produire des résultats inédits et singuliers².

En corollaire, on ne peut pas ignorer le vécu différencié selon les milieux sociaux et les parcours scolaires de la jeunesse. La jeunesse comme forme du paraître jeune en faisant le jeune en société n'est pas une stratégie à modalité ou signification univoque. Il existe une dysmorphie forte entre jeunes des classes populaires, jeunes des classes moyennes et jeunes des classes supérieures. Gérard Mauger (1995) nous rappelle que les voies d'expression et de revendication des jeunes ne sont ni partagées ni les mêmes : si la jeunesse est indétermination et incertitude pour tous, les degrés d'indétermination et d'incertitudes changent radicalement selon qu'on a été déscolarisé au lycée, qu'on fréquente une filière universitaire non sélective ou une filière sélective (médecine ou écoles supérieures).

² Ce qui permet, au-delà de la recherche de régularités entre les trajets socio-scolaires et les appartenances institutionnelles, de faire place à la capacité individuelle de construire à partir des parcours et expériences d'études en s'affranchissant de certaines déterminations lourdes (comme par ex. une langue maternelle étrangère peu valorisée sur le marché de l'emploi – i.e. arabe ou dialecte berbère – ou un parcours d'études court ou en retard).

Ainsi, la question des échelles individuelles et institutionnelles est aussi posée dans notre recherche : comme l'écrit Pierre Doray (2011) à propos des parcours scolaires, nous pouvons nous demander si l'individualisation scolaire ou la personnalisation des parcours éducatifs n'est pas une manifestation, au sein du champ scolaire, d'un processus plus global, qui formule auprès des individus une nouvelle norme sociale, celle d'être soi.

Matériau & Données :

Un choix méthodologique important a été fait : celui de partir de traces matérielles de présentation de soi, en l'occurrence des Curriculum Vitae, considérées comme des formes de pratiques autobiographiques qui consiste en un effort de présentation de soi-même (Goffman, 1971) pour un contexte d'activité particulier. En cela, nous reprenons la définition proposée par l'un des rares travaux en sociologie sur les CV, celui de Nod Miller et David Morgan en 1993. Il est intéressant de noter que les études sociologiques sur les CV des chercheurs sont assez nombreuses à travers des traitements statistiques sur leurs publications et leurs trajectoires (Dietz & alii, 2000) mais beaucoup plus rares pour les étudiants ou les personnes à la recherche d'un emploi.

Comme l'a bien montré Colin Cremin (2005) dans le cas anglais, les CV font l'objet d'un travail de mise en forme des parcours, des activités, des styles de vie par les enseignants afin d'aider les jeunes à se conformer à ce qu'ils imaginent être les attentes des entreprises. Conscientes que cette fabrique du CV varie selon les situations ciblées (stage court, long, 1^{er} emploi, concours ouvert, année de spécialisation, bourse, etc.), nous avons choisi de neutraliser cette variable en choisissant strictement des CV rédigés pour la recherche d'un stage de fin d'études, réalisé au niveau Bac+2, Bac+3 ou Bac +5.

Nous avons donc mis en place un dispositif de collecte de CV d'étudiants en passant par des professeurs ou des responsables de filières de formation et en prenant un engagement de confidentialité et de protection des données personnelles. Nous avons aussi utilisé nos propres appuis relationnels³ pour collecter les CV. Ces documents nous permettaient de collecter, à distance, des éléments d'auto-présentation des étudiants, et donc de mise en scène d'eux-mêmes, sans passer par des entretiens ou des questionnaires dont le traitement des discours auraient posé d'autres questions méthodologiques fortes.

Compte tenu de la problématique sur les différences de « capitaux » entre étudiants, nous avons la nécessité de faire varier les types de formation supérieure, du Brevet de Technicien Supérieur à l'Ecole de Commerce, en tentant à travers cela, de disposer d'un effectif d'étudiants aux « dotations » sociales différentes et inégalitaires comme l'ont mesuré Valérie Erlich et Élise Verley en 2010⁴. Les auteures rappellent que la diminution du poids de l'université dans l'enseignement supérieur est due non seulement à un tassement démographique, mais aussi à un mouvement de fond qualitatif ayant trait à une diversification et à une professionnalisation des cursus de l'enseignement supérieur, nourries par une inflation de l'offre diplômante inhérente aux universités françaises. L'accès généralisé au baccalauréat s'accompagne d'une augmentation de la durée de scolarisation dans le supérieur puisque le nombre de diplômés n'a cessé de croître au cours des deux dernières décennies : il

³ Il s'agit en partie de CV que nous recevons dans le cadre de notre propre recherche de stagiaires et de CV collectés par les 2 étudiants (Marie-Morgane Imbault et Martin Talleux) auprès de personnes qu'ils connaissent, en charge, soit de l'accueil de stagiaires, soit d'aider les étudiants à trouver des stages.

⁴ Valérie Erlich, Élise Verley, « Une relecture sociologique des parcours des étudiants français : entre segmentation et professionnalisation », *Education et sociétés* 2010/2 (n° 26), p. 71-88. DOI 10.3917/es.026.0071

a presque doublé entre 1990 et 2009. L'obtention des titres s'est donc démocratisée. De ce point de vue, les inégalités scolaires se réduisent, mais il n'en est pas de même pour les inégalités de répartition et de réussite, qui, elles, perdurent. Erlich et Verley montrent que la "démocratisation ségrégative" est caractérisée par un accès inégal des nouveaux bacheliers aux différentes séries selon leur origine sociale : en 2008, 35% des admis au baccalauréat général étaient issus de milieux cadres et professions intellectuelles supérieures, les enfants d'ouvriers ne représentant que 11,5% des admis ; Ce taux dépasse 80% pour les enfants d'enseignants et de cadres supérieurs et n'atteint que 42% pour les enfants d'ouvriers qualifiés et 31% pour les enfants d'ouvriers non qualifiés. On peut donc dire que s'il y a différenciation et professionnalisation des parcours, c'est parce que les filières d'enseignement supérieur proposent des cadres et des contenus d'apprentissage divers et qu'elles effectuent un tri social entre les étudiants. Le supérieur peut ainsi être considéré comme un espace segmenté et hiérarchisé.

Tableau I : Caractéristiques des étudiants primo inscrits dans l'enseignement supérieur selon le type d'études (en %)

Type d'études Part de...	CPGE	STS	IUT	Santé	Sciences	Droit, économie	Lettres, SHS
Femmes	44%	53%	38%	63%	40 %	60%	75%
Étudiants issus des classes supérieures	49%	13%	21%	43%	27%	32%	27%
Étudiants boursiers	22%	43%	32%	27%	31%	34%	35%
Bacheliers scientifiques	66%	8%	36%	85%	64%	12%	8%
Bacheliers ayant obtenu une mention au baccalauréat	85%	43%	47%	57%	47%	50%	46%
Bacheliers "à l'heure"	92%	39%	54%	81%	58%	52%	52%

Source : OVE, Enquête *Conditions de vie 2006*

Champ : Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur pour la première fois l'année universitaire 2005-2006 (France métropolitaine + DOM-COM) et en classe supérieure de lycée (CPGE et STS publics MEN-MESR, France métropolitaine)

Source : Valérie Erlich et Élise Verley (2010), p. 9

L'articulation des critères de réussite aux caractéristiques sociales souligne la polarisation des enfants de cadres dans les filières les plus élitistes et la faible ouverture sociale des Grandes écoles. En effet, la diversification sociale d'accès au supérieur s'est accompagnée d'une re-dé- finition de ses filières et de ses structures, qui a eu pour conséquence une diminution du poids relatif des effectifs universitaires au sein de l'enseignement supérieur. Les universités françaises pour faire face à cette désaffection ont progressivement ajusté leurs offres de formation aux demandes des nouveaux étudiants. Le succès des filières courtes tient en grande partie à l'augmentation des capacités d'accueil des STS et des Instituts universitaires de Technologie (IUT) dans les années 1990 ainsi qu'à celle du nombre de places aux concours –notamment en filières paramédicales. Ces évolutions quantitatives doivent être rapportées à un mouvement de fond qualitatif ayant trait à une diversification et à une professionnalisation des cursus du supérieur, avec à la clé des ajustements structurels et individuels. Le souci de professionnalisation est partout, y compris dans les intentions affichées par les étudiants dans leurs projets. Il est également visible dans les CV.

Après la première phase de collecte, nous disposons du matériel suivant :

- 299 CV étudiants dont :
 - 97 inscrits à l'Université (de Sciences de Toulouse ; Du Havre)
 - 32 dans deux Ecoles de Commerce – notées EC (Toulouse, Paris)
 - 123 dans 2 Ecoles d'ingénieur – notées EI (ENSTA à Brest, ISAE à Toulouse)
 - 47 en Brevet de Technicien Supérieur industriel (BTS) au Lycée Descartes à Montigny-le-bretonneux (région parisienne)

Notre effectif comporte, au total, 190 hommes et 109 femmes, dont l'âge moyen est de 21 ans et un écart-type de 2 ans⁵.

TABLEAU 1 : EFFECTIF DE L'ENQUETE SELON LES VARIABLES D'AGE, DE GENRE, DE DIPLOME, DU DUREE DES ETUDES

Indicateurs par formation	BTS	université	Ecoles de Commerce	Ecole d'ingénieur
Durée des études (après Bac)	Bac +2	Bac +3	Bac +5	Bac +5
Age moyen (ans)	20,3	21,1	23,6	20,8
Part de filles (%)	23	38	81	28
Part de diplômés bac général (%)	12	83	95	98

En France, l'indication de l'âge sur un CV semble être une norme sociale partagée par les étudiants et leurs interlocuteurs alors même qu'il est un motif de discrimination⁶ particulièrement néfaste aux seniors. Dans notre effectif de 299 étudiants, seuls 4 (2 en Ecole d'ingénieurs, 2 en Université) ne l'indiquent pas. La très grande majorité considère donc que leur âge est un atout de recherche d'un stage et un gage de réussite scolaire.

Dans le tableau ci-dessus, l'écart d'âge n'est pas si important mais on peut remarquer que les plus jeunes sont les étudiants en BTS et en Ecole d'ingénieur. Par contre, la proportion de filles est vraiment différente entre l'Ecole de commerce et les autres établissements. De plus, en ce qui concerne le critère « part des étudiants titulaires du baccalauréat général », sorte de mesure de l'élitisme de chaque Etablissement, la formation de BTS, avec seulement 12%, s'écarte nettement des trois autres.

Lorsqu'on prend en compte les « différenciations « horizontales » des études, à travers les filières, on constate que la répartition dans les filières du supérieur opère selon plusieurs critères à la fois : pour les filles, la phase d'expansion rapide du supérieur va de pair avec une accentuation de la polarisation sociale des filières. En effet, on voit que les filières les plus sélectives, prestigieuses et exigeant des dotations scolaires et extra-scolaires élevées (les filières les plus « bourgeoises ») le sont encore et tendent à le devenir de plus en plus ; de même pour les filières populaires qui voient leurs publics se confirmer (peu de bacheliers scientifiques sauf en IUT, la mention au bac fonctionnant comme un dispositif de triage

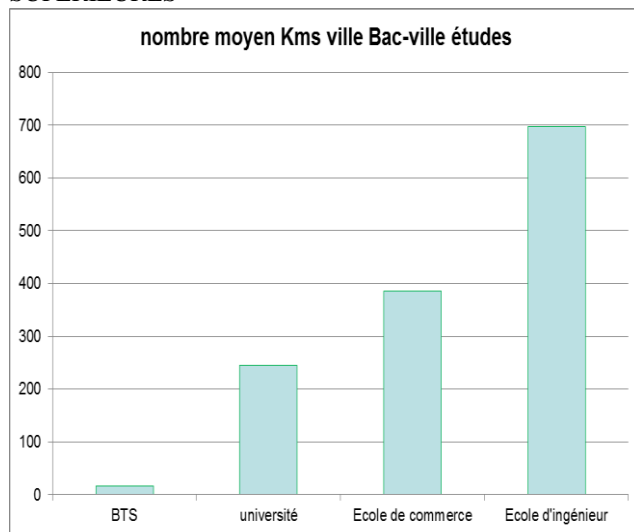
⁵ Les informations sur les étudiants (âge, genre déduit du prénom, type de baccalauréat) proviennent toutes des CV. La durée des études est une information qui, a été obtenue auprès des personnels qui, ont fourni les CV.

⁶ Selon l'observatoire des discriminations, <http://www.observatoiredesdiscriminations.fr>

puissant qui éloigne les garçons et les filles de cadres des filières trop féminines et trop ordinaires).

S'agissant des mobilités géographiques de ces étudiants entre le baccalauréat et la ville de leurs lieux d'étude supérieures telles qu'elles sont mentionnés par les rédacteurs des CV, le graphique ci-dessous associe très rapidement « sélectivité et distance », puisque les élèves de BTS poursuivent leurs études à seulement quelques kilomètres du lieu de leur lycée tandis que les étudiants des EC et EI ont parcouru, en moyenne entre 400 et 800 kilomètres. Sur la base d'un effectif pourtant faible, on lit que le recrutement en BTS est local, celui de l'Université régionale et celui des Ecoles, national.

TABLEAU 2 : KILOMETRES PARCOURUS ENTRE LA VILLE DU BAC ET CELLE DES ETUDES SUPERIEURES



Cet indicateur laisse supposer des sociabilités estudiantines bien différentes entre celui qui reste très proche de chez lui et celui qui s'éloigne de centaines de kilomètres. Il est peut-être, parmi d'autres, un facteur jouant sur la différenciation des pratiques culturelles, sportives et de loisirs des étudiants. Dans les quatre cas précédents, le périmètre des horizons ne semble pas être le même : une mobilité géographique forte est-elle associée à un haut niveau de capital humain et culturel ? Notons que cette hiérarchie spatiale semble préfigurer l'espace des salaires et des positions professionnelles.

Cette donnée confirme le rapport d'études de l'Observatoire de la Vie Etudiante sur les liens entre taille des villes d'études et caractéristiques sociales des étudiants (n°8, décembre 2003). Ronan Vourc'h montre que, quel que soit l'indicateur choisi (groupe socioprofessionnel, revenu ou diplôme des parents), la structure de la population étudiante varie donc selon la taille de la ville d'études. Ces différences renvoient pour une part aux variations de l'environnement économique et social selon l'importance des agglomérations : les cadres supérieurs sont fortement représentés en Ile-de-France (37,9 % des cadres supérieurs y travaillent en 1999) et dans les grandes aires urbaines de province. Elles s'expliquent aussi par l'inégale répartition des filières et niveaux d'études sur le territoire : les études les plus sélectives scolairement qui sont concentrées en région parisienne et dans les grandes villes de province sont aussi celles qui sont les plus sélectives socialement. Elles s'expliquent enfin par l'inégale aptitude des étudiants à dé-cohabiter selon leur origine sociale.

Présenter son portrait : qualités versus compétences ?

Puisqu'il s'agit d'étudier la présentation que les individus font des « capitaux » qu'ils « prétendent⁷ » disposer, à travers les différents éléments présentés dans leurs CV (lieu de naissance, année de naissance, photo, loisirs, diplômes, adresse, etc.), les CV ont fait l'objet d'un codage des différentes informations présentes, dans l'objectif premier de faire émerger des thématiques cohérentes dans un tableau comportant les rubriques suivantes :

- Rubrique « présentation de soi » : photo, qualités, nationalité, situation familiale, affiliation dans l'adresse mail mentionnée (Ecole ou personnelle)
- Formation/diplômes
- Expériences professionnelles
- Compétences linguistiques
- Compétences informatiques
- Centres d'intérêt : sport, activités culturelles, artistiques ou créatives.

Il s'est agi d'abord de notifier si ces rubriques étaient présentes, comment elles étaient renseignées et ce qu'elles contenaient⁸. Les 5 dernières sont mentionnées telles quelles, ce qui illustre tout le travail de formatage et de standardisation auquel sont soumis les CV des étudiants par différents biais (Vultur, 2007) : Ecoles, internet, manuels de rédaction, conseils de leurs pairs, etc.

Un premier tableau global, sur la présence/absence des rubriques par formation, donne les éléments suivants :

TABLEAU 3 : PRESENCE/ABSENCE DE RUBRIQUES DANS LE CV

Nombre de CV comportant la rubrique/formation (%age)	BTS	université	Ecole d'ingénieur	Ecoles de Commerce
Photo	30	41	41	69
Qualités	9	8	11	53
Nationalité	15	10	22	16
Situation familiale	23	19	15	6
Affiliation (mail Ecole)	0	6	63	38
Permis	26	32	37	41
Centres d'intérêt	91	93,8	99	96
Compétences informatiques	85	94,8	92	97
Compétences linguistiques	88	92	100	100
Expériences professionnelles	93	94,8	93	100

De ce tableau, nous commenterons les résultats les plus divergents, avant d'en faire une présentation schématique et analytique plus approfondie ensuite.

⁷ Dans la suite du texte, pour en alléger la lecture, nous enlèverons cette précaution – « disent d'eux-mêmes, prétendent, présentent, mentionnent, etc. » - sans toutefois oublier qu'il s'agit bien d'une présentation de soi et non de données plus « objectives » qui auraient été collectées à l'occasion d'entretiens ou d'observations directes des différentes pratiques.

⁸ Nous avons, dès le début, écarté l'idée de faire une analyse du design du CV, ce qui aurait pu donner d'autres éléments intéressants.

Dans les deux premières sous-rubriques (photo et qualités), les étudiants des deux Ecoles de Commerce se démarquent vraiment des autres. Les deux façons de se présenter semblent correspondre à une démarche de mise en avant d'attributs d'individualisation, chacun ayant une image propre et des qualités uniques. Autant la photo est présente aussi dans des proportions équivalentes dans les 3 autres formations (entre 30 et 41% des cas), autant la mention de qualités humaines – être dynamique, par exemple – est peu fréquente dans ces Ecoles. S'agissant de la situation familiale, il est étonnant de remarquer que « maladroitement » les élèves en BTS mentionnent à 23% le fait d'être célibataire. Il est difficile d'associer une seule explication à ce fait-là : il doit s'agir d'un mélange de naïveté, d'une volonté d'afficher une certaine mobilité géographique et liberté d'action et peut-être, l'usage de codes de rédaction empruntés à d'autres milieux et situations comme ceux de leurs proches plus âgés. En tous les cas, il ne serait pas faux de parler du manque de maîtrise des codes de présentation de soi, à cette occasion, tant le pourcentage de célibataires de cet âge est élevé.

Dans l'usage du mail professionnel, celui qui renvoie à l'utilisation de la racine @ecole.fr, les usages sont très divergents entre les étudiants des Ecoles d'ingénieur qui l'utilisent à 63% et ceux des BTS qui vont tous préférer un mail personnel de type @fournisseurperso.fr. Les premiers affichent comme un atout le fait d'être en Ecole d'ingénieurs et utilisent la racine à la fois comme une marque et comme une étiquette attestant de la véracité de leur inscription dans cette Ecole. On peut aussi penser qu'ils se conforment strictement aux codes en vogue dans l'industrie à laquelle leurs CV s'adressent. En tous les cas, l'usage du mail de l'Ecole est une réaffirmation d'appartenance au collectif – celle des diplômés – en direction aussi des anciens élèves de la même Ecole qui peuvent « voir passer » ces demandes de stage. A l'inverse, les étudiants de BTS n'ont pas le réflexe de faire référence à ce collectif ou à cette marque. Peut-être et dans une moindre mesure pour les élèves des EC, passent-ils plus fréquemment par leurs relations pour faire circuler leurs candidatures, de sorte que leurs noms et prénoms sont plus importants comme information première que le nom de l'Ecole dans laquelle ils sont ?

La rubrique « disposer du permis de conduire une automobile » n'est pas majoritairement mentionnée par les étudiants (entre 26% et 41%), mais ce sont ceux des EC qui le font plus systématiquement. Par contre, elle sous-tend, contrairement aux premières rubriques, l'obtention d'un permis, c'est-à-dire le suivi d'un parcours de formation, le paiement de son coût assez élevé et enfin, la réussite aux épreuves. Il est impossible, à partir du seul matériau dont nous disposons, de mesurer l'écart entre le déclaratif et le réel. Par contre, soulignons qu'il y a un écart entre les élèves ingénieur et les élèves « commerciaux » de milieux sociaux identiques et qui laisse penser que les seconds souhaitent afficher une certaine capacité de mobilité.

La rubrique « centres d'intérêt » qui, ne renvoie donc à aucune compétence ou maîtrise de connaissances « académiques » s'est généralisée et normalisée puisque entre 91% et 99% des étudiants de notre effectif, la renseignent. Cette omniprésence d'activités « autres » que celles de faire des études et d'avoir des diplômes peut paraître étonnante dans la recherche de stages. Mais, de nombreux analystes (Goffman, 1971) y voient là une tendance générale des individus à se présenter comme des sujets entreprenants dans l'ensemble de leurs activités (loisirs, sports, etc.) et à se conformer dans cette présentation aux standards des valeurs des entreprises. Colin Cremin qui, a étudié les offres d'emploi dans les journaux britanniques sur 100 ans, souligne une montée en puissance des rubriques « personnalités » au cours du temps et surtout après 1950. Elle est devenue une norme dans la rédaction d'un CV.

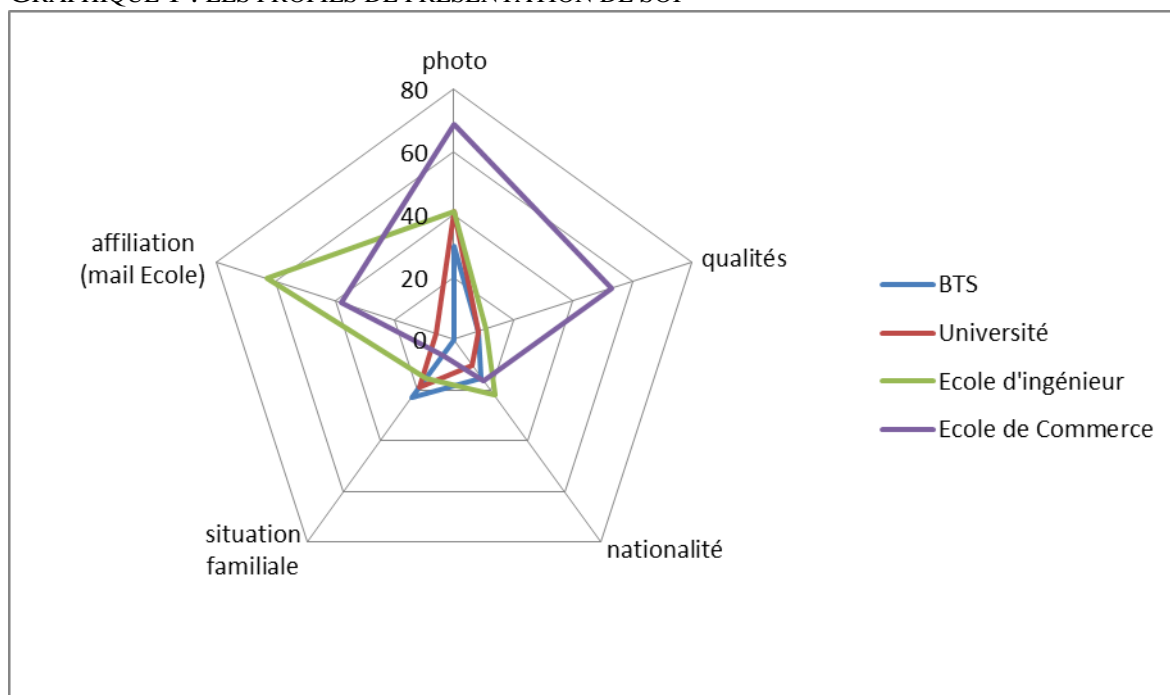
En ce qui concerne les rubriques « spécifiquement » orientées vers l'exposition des compétences (informatiques, linguistiques, expériences professionnelles) directement en lien avec la tentative d'obtenir un stage, il est, cette fois-ci, plus remarquable de souligner combien leur exposition est différente selon les formations suivies par les étudiants : 100% des élèves des EC vont mentionner avoir des compétences linguistiques - comme les futurs ingénieurs - et des expériences professionnelles. Les étudiants des universités ne sont qu'autour de 93% à mentionner les 3 rubriques et dans une moindre mesure, les élèves en BTS n'affichent qu'à 85% leurs compétences informatiques et à 88% des acquisitions linguistiques.

Afficher un « visage » : photo, brevet et activités associatives

Pour approfondir un peu plus la question des informations présentées par les étudiants dans leurs CV, nous choisissons ici de regarder avec plus d'attention les différents « profils » qu'ils exposent en décomposant les différentes rubriques et en les présentant de manière schématique. Nous avons choisi le diagramme « radar » dit aussi en toile d'araignée en raison de l'analogie possible avec l'idée d'un profil de visage ou de photographie d'identité.

Prenons les premières informations que l'on trouve en haut du CV et qui renvoient à la présentation de soi ou à ce que nous pourrions appeler le processus d'auto-attribution⁹ (photo, qualités, nationalité, situation familiale, type de mail), on obtient des « visages » assez contrastés :

GRAPHIQUE 1 : LES PROFILS DE PRESENTATION DE SOI



Légende : on lit le graphique de la manière suivante : plus de 60% des élèves ingénieur utilisent le mail avec le suffixe Ecole dans leurs CV.

D'une part, on note que les élèves de BTS et étudiants en Université ont des profils « restreints », c'est-à-dire qu'ils renseignent peu ou pas ces rubriques, comme une hyper-

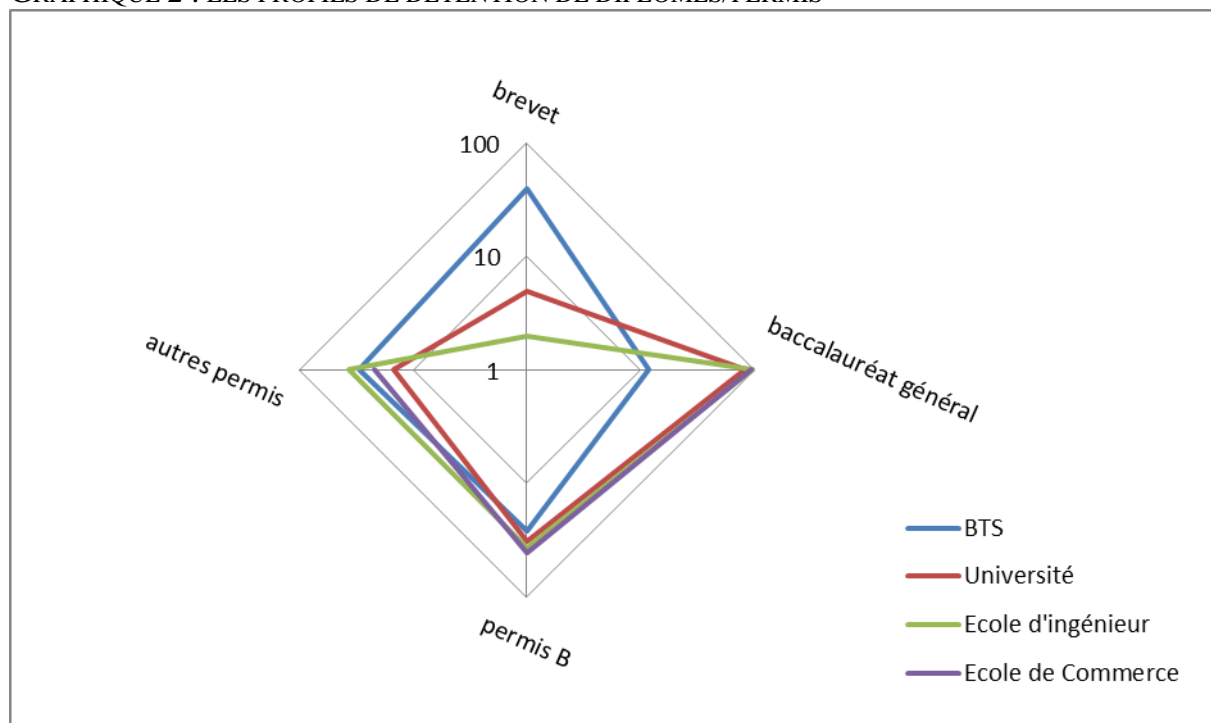
⁹ La totalité des étudiants mentionnent leurs âges

modestie à ne pas vouloir se présenter entièrement. D'autre part, les profils des EC et EI diffèrent nettement, les premiers présentant photo et qualités alors que les seconds affichent plutôt leur « appartenance » à une Ecole.

Parmi les mentions de « qualités humaines » que présentent les étudiants de Ecoles de Commerce, on trouve pêle-mêle deux types d'arguments, ceux qui soulignent des traits de caractères (dynamique, spontanée, autonome, investie, organisée, rigoureuse, polyvalence, sens de l'adaptation, sens de l'autonomie, etc.) et ceux qui font référence à une expérience collective valorisante (Major de promotion en Licence, famille dans le milieu du rallye automobile, travail en équipe, langage des signes, ...).

Dans le graphique suivant, après avoir choisi le baccalauréat général comme point de repère d'une certaine réussite scolaire, nous avons regroupé les diplômes et les permis afin de faire apparaître d'éventuels profils différenciant:

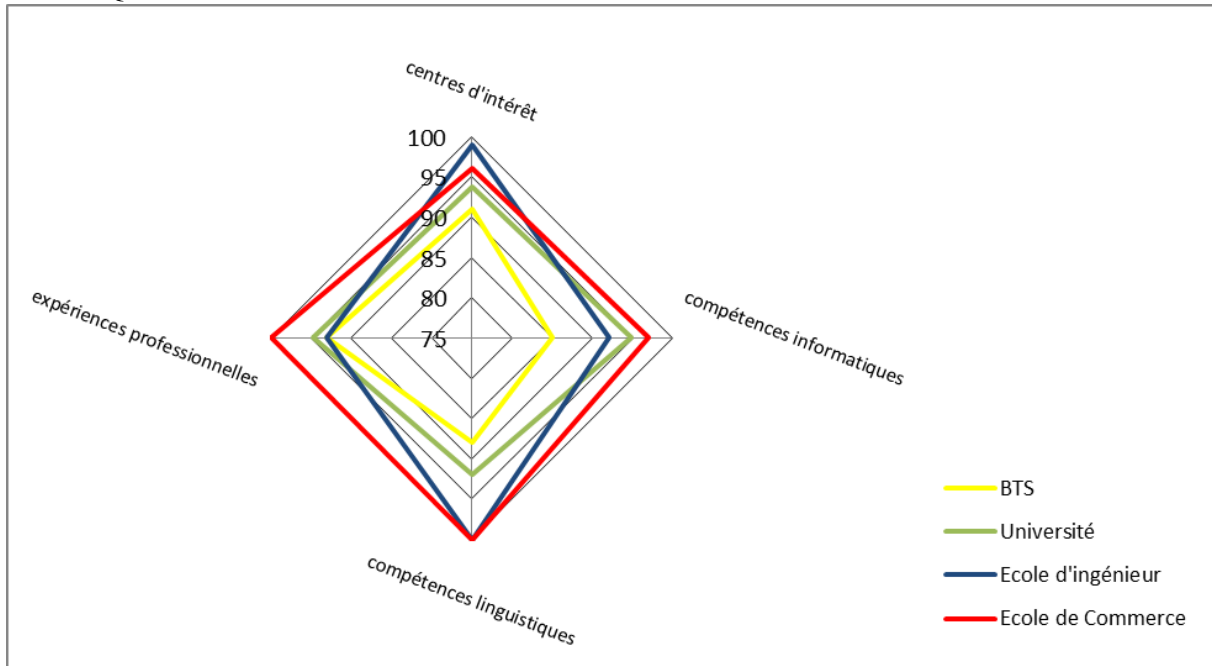
GRAPHIQUE 2 : LES PROFILS DE DETENTION DE DIPLOMES/PERMIS



Légende : l'échelle est logarithmique, on peut lire directement les valeurs.

Dans ce profilage, les élèves des EI et EC présentent le même visage : un fort pourcentage de bacs généraux, une présentation du brevet quasi-absente de leurs CV de recherche de stages. L'étudiant de la « fac » a un profil ressemblant mis à part la mention au brevet pour 5% des CV de notre base. Les élèves en BTS ont, eux, choisi à 40% de mentionner l'obtention du brevet, comme s'il fut un gage de réussite scolaire alors qu'ils sont quasi tous titulaires du baccalauréat. Le fait de disposer du permis automobile ou autres permis (bateau, voile, moto, etc.) ne clive pas les étudiants selon le type d'études qu'ils suivent.

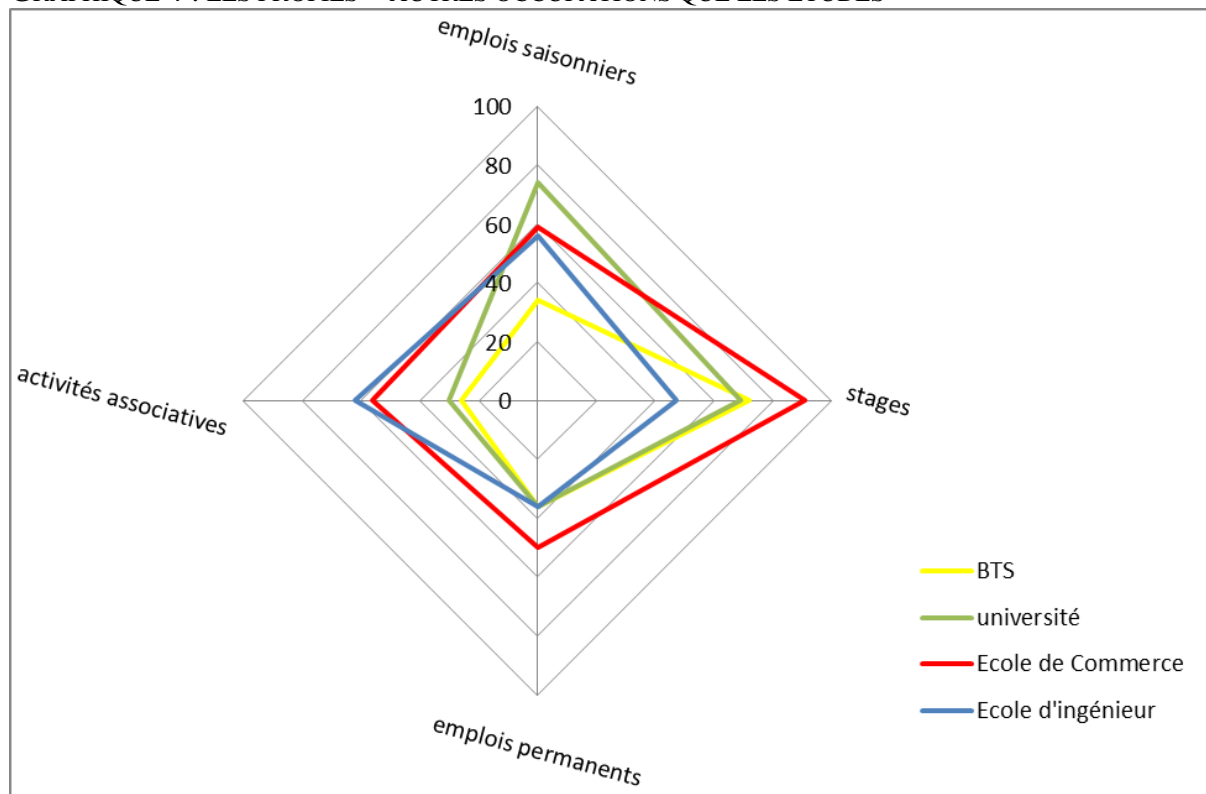
GRAPHIQUE 3 : LES PROFILS « COMPETENCES SCOLAIRES » ET CENTRES D'INTERET



Ce graphique met particulièrement, en avant, les stratégies de singularisation des étudiants entre eux : tel diplômé d'une Ecole de commerce cherchera à se démarquer d'un de ses camarades en présentant un profil « compétences et centres d'intérêt » différent, sûrement plus avantageux à ses yeux. Le profil moyen est ainsi allongé vers les rubriques « centres d'intérêt et compétences linguistiques » alors que les deux autres (expériences professionnelles et informatiques) ne le distingue pas d'un autre élève. Au titre des premières qui singularisent, on trouve des activités sportives, de loisirs (magie), artistiques, de détente (lecture). Dans les secondes, on trouve des renseignements sur la langue maternelle, le niveau d'anglais et les autres langues maîtrisées.

Ce sont, sur ce graphique, les élèves des « grandes » Ecoles qui renseignent le plus ces rubriques tandis que l'élève BTS est encore à la « traîne » dans ces présentations. L'étudiant de la fac idéal-typique se présente de manière tout à fait équilibrée selon ces 4 rubriques.

GRAPHIQUE 4 : LES PROFILS « AUTRES OCCUPATIONS QUE LES ETUDES »



Tous les profils sont déformés vers la rubrique « stages » dont on sait qu'ils sont maintenant une voie classique d'application des formations et de pré-embauche (Eymard-Duvernay). S'agissant des activités associatives, on retrouve la confirmation qu'elles sont proposées et valorisées dans les Ecoles d'ingénieur et de commerce, qui associent aussi souvent vie sur des campus et sociabilité entre élèves (Hottin, 2004). En ce qui concerne les emplois permanents déclarés occupés par les étudiants, on note que les situations sont pratiquement identiques entre les 4 types d'étudiants (39% les mentionnent) alors que les emplois saisonniers sont privilégiés par les étudiants des universités (74%) contrairement aux élèves des BTS (34%).

En ce qui concerne les emplois saisonniers, les types d'emplois mentionnés se répartissent comme suit selon les 3 types de formation :

TABLEAU 4 : TYPE D'EMPLOIS SAISONNIERS PAR TYPE D'ETABLISSEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE	ECOLE D'INGENIEUR	ECOLE COMMERCE	BTS
interimaire serveuse animateur technicien nettoyage manœuvre exploitation agricole restauration rapide	vendeur réceptionniste agent fabrication serveuse travail agricole ouvrier/opérateur caissier vendanges moniteur voile employé	assistante manutentionnaire animatrice commercial hôtesse accueil serveuse cours anglais communication employé mairie employé banque vendeuse	restauration nettoyage aide domicile manutentionnaire animateur

En gras sont soulignés ceux qui apparaissent plus fréquemment, ce qui permet de distinguer les emplois saisonniers privilégiés par les étudiants.

S'agissant des emplois permanents mentionnés, exercés à l'année, la répartition est la suivante :

TABLEAU 5 : TYPE D'EMPLOIS PERMANENTS PAR TYPE D'ETABLISSEMENT SUPERIEUR

UNIVERSITE	ECOLE D'INGENIEUR	ECOLE COMMERCE	BTS
contrat de profes. ouvrier serveur restauration entraîneur sportif babysitting aides aux devoirs intérimaire	cours particuliers tutorat soutien scolaire garde enfant vendeur monitrice sport	filles au pair caissière assistant RH événementiel employé industrie	alternance intérimaire technicien caissière baby-sitting employé café soutien scolaire

Les liens entre le capital humain et le capital culturel

Nous venons de voir que les étudiants ne se présentent pas de la même façon en fonction des types de formation supérieure dans lesquelles ils sont inscrits. Cette variabilité étant particulièrement étonnante lorsqu'il s'agit d'attributs communs. A ce stade, il s'agit de tester la question des liens entre les capitaux humains qui sont des variables socio-scolaires (type d'études, nombre de langues maîtrisées, niveau d'anglais, type de baccalauréat et le fait d'avoir réalisé un séjour d'études à l'étranger) et les capitaux culturels liés à la maîtrise de compétences secondaires ou à la conduite d'activités de loisirs. Nous saisissons ici l'information sur leurs pratiques et leurs identités, à travers la présentation qu'ils en font dans leurs CV et en les considérant comme effectives.

TABLEAU 6 : TESTS D'INDEPENDANCE (χ^2) ENTRE CAPITAL HUMAIN ET CAPITAL CULTUREL

Composantes capital culturel/capital humain	type études	nombre langues	nationalité	niveau anglais	type bac	séjour études étranger
Pratiques sportives	**					
Titre, brevet et certification			***			
engagement associatif	***	***		***		
séjour touristique étranger	***		**		***	
Types pratiques sportives (rares ou répandues)	***	*		**		***
Types de pratiques culturelles (rares ou répandues)	**	**		***		

Légende : * = indépendance peu significative, ** = indépendance significative, *** = indépendance très significative.

Le test de χ^2 permet de vérifier l'absence de lien statistique entre les deux variables – ici capital culturel et capital humain. Ils seront dits indépendants lorsqu'il n'existe aucun lien statistique entre elles. Le test vise à comparer un effectif aléatoire à notre effectif et à rejeter ou non l'hypothèse d'indépendance selon l'écart entre les deux, évalué par seuils de probabilité.

Dans notre cas, nous avons entouré les relations de dépendance les plus significatives et les plus intéressantes pour notre propos, sans pourtant s'avancer trop dans l'explication de ces relations :

- Le lien entre le type d'études et l'engagement associatif, séjour à l'étranger et sport est démontré : selon les Ecoles et Universités, les étudiants n'ont pas les mêmes activités associatives, sportives ni les mêmes lieux de vacances.
- La pratique sportive est congruente avec un séjour d'études à l'étranger, rendu obligatoire dans la quasi-totalité des Ecoles d'ingénieur et de Commerce.
- L'engagement associatif est aussi lié au nombre de langues maîtrisées et au niveau d'anglais, ce qui souligne une certaine accumulation de capitaux associatifs et linguistiques. Pour les étudiants qui disposeraient de ces atouts, on comprend que leurs CV comportent des rubriques bien remplies.
- Le type de baccalauréat est lié au fait d'avoir ou non réalisé un séjour touristique à l'étranger. Ce point souligne probablement les différences d'origines sociales et donc de revenus entre élèves des BTS et étudiants des EI et EC.
- Le type de pratiques culturelles que nous avons classées en rares ou répandues (voir Annexe 2), est lié au niveau d'anglais maîtrisé par les étudiants.

Dans le cadre d'une analyse des données secondaires de l'enquête Conditions de vie des Etudiants de l'Observatoire de la Vie Etudiante 2013, l'une d'entre nous (Mariangella Roselli) a mené une enquête spécifique sur les loisirs et le temps libre des étudiants. Ici, reviennent des résultats obtenus dans cette étude et par d'autres chercheurs : notamment le fait que la filière et surtout le type d'établissement formate les rapports aux loisirs contraignant le temps libre notamment ainsi que l'ont montré Valérie Erlich et Elise Verley (2010 : 76).

« Un découpage de l'enseignement supérieur en secteur socialisants : Les filières d'études engendrent des types de pratiques intellectuelles, des manières de travailler, des représentations du travail (...) assez différentes et relativement indépendants des conditions sociales d'origine des étudiants. Ce constat n'est pas nouveau : dès le milieu des années 1970, les chercheurs décrivaient déjà le modelage des étudiants et insistaient sur le découpage de l'enseignement supérieur en secteurs socialisants. Les types d'études se distinguent par une forte variation des emplois du temps et des pratiques (studieuses, salariales, de loisirs) ».

L'institution est même centrale dans le rapport à soi des étudiants : elle contribue à neutraliser les déterminations sociales, tout en accompagnant ou en freinant conversions et ajustements. Deux dimensions nous semblent essentielles dans la vie des étudiants : l'apprentissage et l'information. A travers l'apprentissage, on voit que les situations d'action auxquelles les jeunes sont confrontés s'apparentent, dans tous les cas où l'application des routines est insuffisante, à l'exploration de plusieurs dimensions du choix, au déploiement de l'espace de possibles inédits qui se dessinent progressivement au cours de l'éloignement des affiliations infantiles et adolescentes.

Plus fondamentalement, l'encastrement des sphères et des temporalités permet de développer une capacité de maîtrise des contraintes. Lorsque cet encastrement est donné comme situation ordinaire d'études par l'établissement, la configuration polymorphe des temporalités quotidiennes se trouve institutionnalisée et, par là même, universalisée. Quand les activités de loisir sont mises en ligne horizontale avec les activités studieuses ou professionnelles, à parité d'importance, en dialogue et non pas en concurrence, elles acquièrent un statut inédit, où l'individu se sent plus protagoniste de l'action parce qu'il est guidé par l'intérêt ou la passion. On sait qu'avec l'avancée dans l'âge juvénile, l'intensification des pratiques et la spécialisation des goûts fait réapparaître les différences de positions sociales (Octobre et al. 2010). Désormais ce ne sont pas tant les activités elles-mêmes qui séparent les groupes

sociaux que les manières de les pratiquer (Peterson, 1992 ; Coulangeon 2003 ; Macé 2011) et les manières de les percevoir comme intéressantes, épanouissantes, pouvant jouer positivement dans la construction de soi (Coulangeon 2011). Pour les étudiants, on constate que là où l'établissement d'études structure un temps fort, dense et exigeant autour du sport ou de l'art, par exemple, les étudiants non seulement pratiquent mais modifient leur regard sur le statut de la pratique.

Lieu de fortes sociabilités sportives, culturelles, artistiques et numériques, les grandes écoles – et en particulier les écoles d'ingénieurs – promeuvent et valorisent une socialisation endogène, homogame dans des cadres d'activités et d'initiatives qualifiées (clubs, ateliers, sociétés, tournois, raids, concours) qui maintient les étudiants à l'intérieur de l'établissement. La densité de sollicitations actives (non pas seulement d'offre, qui à l'Université est très riche mais peu connue et utilisée (Repères OVE 2013 : 12) engendre une trame relationnelle et une valeur du temps libre qui n'est pas uniquement un temps pour soi mais un temps institutionnel. Obligatoire dans l'emploi du temps étudiant, ce temps est partagé avec des pairs qui ont un commun un même horizon d'actions ; il est intéressant aussi parce qu'il sollicite plusieurs niveaux de qualités (compétences, capacités, dotations, techniques, spécialisations, passions, autres) mettant en scène plusieurs facettes de soi. Le temps fonctionne, dans ce contexte, tout à la fois comme un apprentissage séquencé de chaque activité, d'encastrement des sphères et des régimes de l'action et comme un espace de développement de soi par la capacité à réduire les incertitudes (Grossetti 2006).

C'est dans les grandes écoles que nous avons trouvé aussi les étudiants, sportifs d'excellence mais, plus largement, les élèves parlant de leur santé, de prévention, d'attention accordée aux excès (alcool et drogues) en évoquant les préoccupations liées à leur corps, à leur âge, à leurs groupes de référence, d'appartenance et à leurs réseaux d'amis. Ce n'est que dans les grandes écoles que nous avons rencontrés, lors des entretiens, les élèves les plus épanouis physiquement et psychologiquement, bien dans leur peau, se sentant bien à leur place, le sportif comme l'artiste, la *geek* comme l'expert en jeux vidéo ou le musicien de haut niveau encouragé par l'établissement à présenter un concours (et exempté de cours pendant le dernier semestre).

Les étudiants de l'Université sont tout aussi engagés dans l'art, la musique et le sport, parfois même à haute dose et à haut niveau. Mais dans leur cas, ils prennent sur leur temps et s'évertuent à jongler avec les cours, les devoirs, les contrôles continus et les révisions qu'ils doivent organiser par eux-mêmes (Roselli, 2011). Entre deux étudiants, l'un musicien ayant abandonné puis repris la pratique du piano par l'orchestre de son Ecole et l'autre, sportif de haut niveau devenu coach d'une équipe interuniversitaire de football, l'appréhension du temps n'a rien à voir. Alors que le premier est en synchronie et en harmonie avec le temps institutionnel, au point d'être reconnu et encouragé dans sa préparation d'un concours difficile, l'autre vit à contretemps de l'institution et « vole » littéralement les après-midi de match et d'entraînement aux cours et aux révisions. L'un fonctionne par addition des temps, l'autre par soustraction.

Autrement dit, les formes, les contenus, les étapes de la socialisation étudiante nous apparaissent comme déterminantes dans la construction d'une capacité réflexive chez le jeune adulte. Quand nous avons une configuration où études, travail de révision et travail en groupe, d'une part, et centres d'intérêt, passions et entretien du corps, d'autres part, avancent ensemble, en séquences encadrées, on voit qu'ils se renforcent mutuellement et génèrent, outre l'intégration et la satisfaction, l'envie et l'esprit d'autonomie. Celle-ci à son tour a des

répercussions considérables sur l'émancipation de l'individu par rapport non seulement aux déterminations sociales et aux conditions effectives d'existence quotidienne mais aussi à la pression immédiate des désirs et des envies. Equiper le jeune avec des savoirs et des savoir-faire qui lui permettent de suspendre ses désirs ou assouplir les contraintes qui pèsent sur lui signifie l'aider à agir sur sa vie. Il s'agit là d'émancipation, qui est à la fois moteur et matrice de réflexivité.

Le capital spatial et la mobilité, indices de différenciation scolaire et sociale

La référence ambiante est forte à un modèle de modernité individualisante et mobile. La centralité de la mobilité se lit dans les détails de certains CV qui indiquent le permis de conduire mais aussi la possession d'une voiture. Cependant il faut manier avec précaution la valeur de ces détails car une chose est avoir fait de la mobilité (territoriale : distance entre la ville du baccalauréat et la ville des études supérieures, d'une ville de province à la capitale ; internationale : séjour prolongé d'études, de stage et même de tourisme à l'étranger) et une autre être mobile (en voiture, en moto). Lorsqu'on connaît la manière dont le capital socio-économique des parents influe sur les parcours scolaires des enfants, on lit de manière différente la répartition des étudiants dans les filières d'études supérieures. Et notamment, on constate que la sociographie des groupes sociaux sur le territoire (concentration d'ouvriers, d'employés ou de cadres selon les régions) est tout à la fois dictée par la taille des villes qui à son tour impacte sur les horizons des choix des élèves dans le secondaire, et résultat des effets croisés des stratégies de positionnement territorial des ménages plus dotés en ressources de tout type (lire la carte territoriale par rapport aux chances d'accès aux études et d'élargissement d'horizon d'orientations scolaire ainsi que d'ouverture à l'offre culturelle est une équation complexe que seuls certains ménages peuvent calculer et choisir de suivre).

Dans la mobilité internationale, on retrouve la maîtrise de l'espace au-delà des frontières que les élites européennes utilisaient autrefois pour encadrer l'éducation multilingues et multiplexe des héritiers, on dispose d'un capital spatial que facilite la possession du capital économique familial avec pour corollaires l'adaptabilité et la capacité de faire face à la nouveauté et à l'inconnu (mais quand on a un compte bancaire bien approvisionné et les parents avec des amis un peu partout dans le monde riche, le risque est limité) (Erlich 2013+typologie en annexe).

Dans la possibilité de bouger en voiture, on n'est pas en présence du même capital. Bien au contraire, ainsi énoncée dans un CV, cette possibilité dessine autant des limites et des lacunes (par rapport à un CV d'un candidat mobile à l'international, mobile entre villes et capitale) que des atouts.

Ainsi la mobilité ne dit pas la même chose et ne recouvre pas les mêmes réalités : malgré l'impulsion à l'international de certaines filières et la reconnaissance des bienfaits des séjours d'études à l'étranger, la mobilité locale demeure le trait distinctif des jeunes issus des classes populaires et moyenne tandis que la mobilité internationale reste l'apanage des classes moyennes supérieures et supérieures. En particulier,

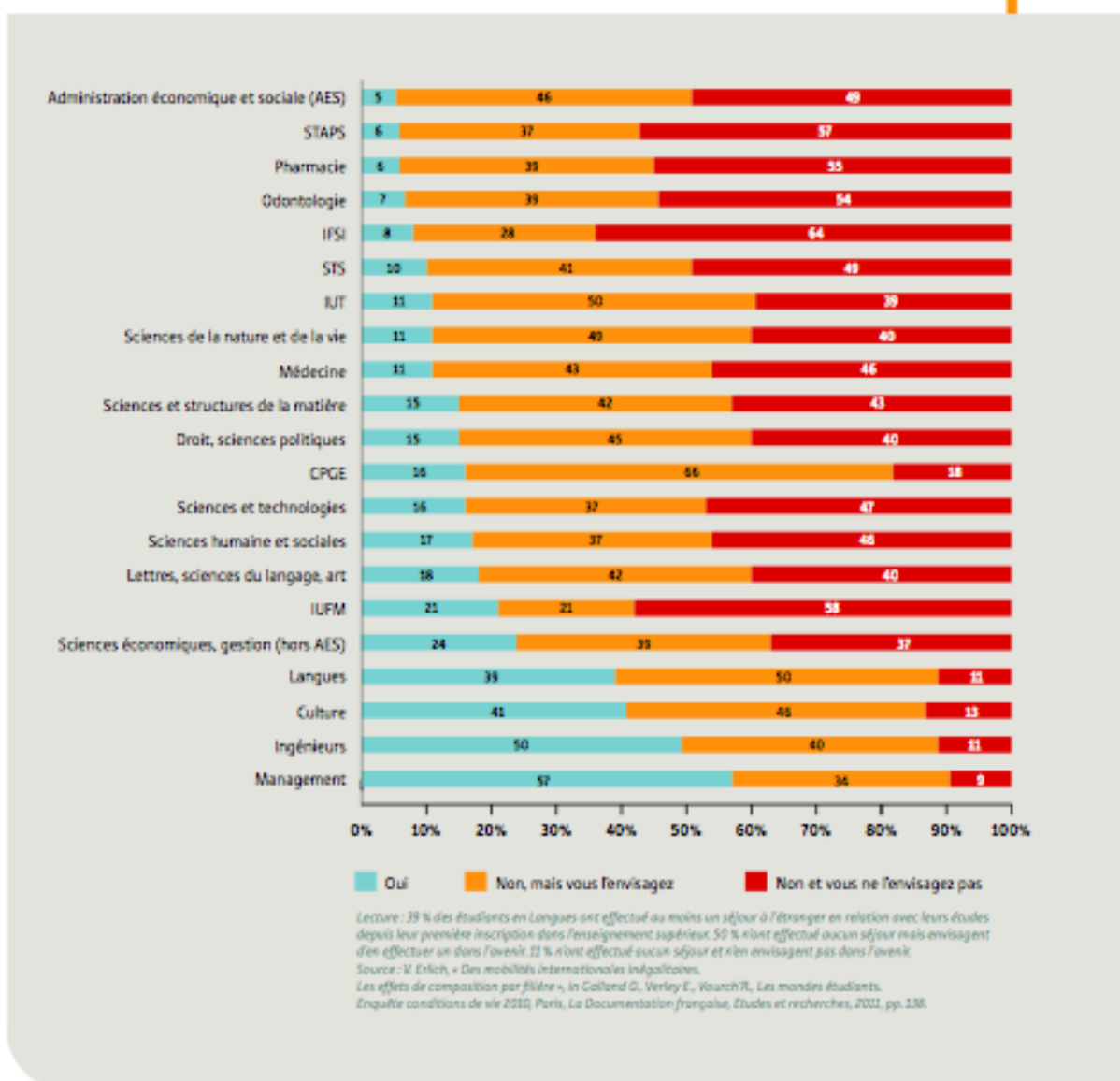
Tableau 3 – Motif prévalent pour ne jamais être allé étudier à l'étranger et statut socio-économique de la famille

Motif prévalent	Statut socio-économique de la famille				Total
	Supérieur	Employé de bureau	Indépendant	Ouvrier	
Je n'y ai jamais pensé	13,9	8,0	8,0	10,5	9,8
Cela me pèse de me séparer de mon environnement	8,3	7,2	4,5	3,7	6,1
Je ne dispose pas des fonds nécessaires	45,5	61,6	63,1	67,3	60,4
Je ne connais pas suffisamment la langue	11,4	4,0	6,8	8,6	6,7
Cela me détournerait de mes études	10,6	8,0	9,1	6,8	8,4
Il me manque des contacts et des informations	3,0	7,8	6,8	3,1	5,9
Autre	5,3	3,4	1,7	0,0	2,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	132	348	176	162	818

Source : Catalano G., Figo Talamonca A., EURO STUDENT. Le condizioni di vita e di studio degli studenti universitari italiani. Bologna, Il Mulino, 2002, p. 175.
Champ : étudiants de nationalité italienne

« Lorsque la mobilité étudiante internationale est fortement institutionnalisée et aidée, l'accès à l'espace international est favorisé. Inversement, lorsque la mobilité est peu soutenue institutionnellement, elle reste limitée. (...) Outre l'influence des financements publics, les études montrent que la bourse Erasmus, purement compensatoire, ne permet pas à tous les étudiants de bénéficier d'un séjour d'études et les participants ne peuvent pas engager les moyens financiers qui leur permettraient de diversifier les situations immersives (cinéma, sport, déplacements, etc.). L'insuffisance de financements s'impose donc comme obstacle premier à la mobilité, renforcé pour les étudiants issus de familles modestes. Les étudiants Erasmus se recrutent ainsi prioritairement parmi les catégories sociales favorisées. Le niveau d'étude des parents confirme une origine socioculturelle également plus élevée. Au capital social s'ajoute d'ailleurs le capital scolaire des élèves puisque les dispositions scolaires (élèves en avance ou à l'heure, mention au baccalauréat) favorisent les séjours d'étude. Toutes ces tendances sont d'autant plus marquées dans les filières sélectives. Un « potentiel de mobilité » peut ainsi être repéré au travers de diverses variables, telles celles de l'origine sociale, des ressources financières, du niveau d'étude des parents, des résultats scolaires des élèves, etc..., qui permettent d'expliquer, voire de prédire la mobilité étudiante » (Erlich 2013 3-4).

Graphique 1 – Séjours à l'étranger en relation avec les études des étudiants français, depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur selon le type d'études



source : Erlich Valérie, 2013, p. 6.

Les filières et les établissements d'études prédisposent plus ou moins à la mobilité internationale. Les inégalités entre les étudiants mobiles se structurent autour des appartenances institutionnelles et disciplinaires, opposant les « universitaires » aux « non-universitaires », et particulièrement aux étudiants des Ecoles (du moins en France), les plus mobiles. L'internationalisation est nettement moins marquée dans les formations courtes et techniques de type professionnel que dans les formations longues généralistes. L'ouverture au monde et l'internationalisation des contenus ne sont donc pas également réparties dans les filières et les établissements d'études.

Des mobilités spatiales éclatées » (Erlich 2013) induisent des rapports complexes à l'espace. Ils découlent de l'existence de plusieurs types d'espaces qui s'entremêlent, que ce soit dans la société d'accueil ou celle d'origine. Le concept de « multiterritorialité » permet d'analyser ces

phénomènes d'éclatement de l'espace de vie des étudiants et de leurs pratiques dans l'espace. La diversité des conditions de vie des étudiants internationaux permet d'expliquer la diversité des pratiques spatiales dans le pays d'accueil : plus les étudiants rencontrent des difficultés au quotidien (logement, manque de ressources financières ou problèmes administratifs) moins ils seront en mesure de profiter de leur séjour et de se déplacer. Des profils d'étudiants mobiles se distinguent selon le nombre de leurs déplacements durant leur séjour, leurs conditions de vie et l'importance du réseau social, des moins mobiles aux plus mobiles, aussi appelés les « hypermobiles ».

Conclusions

In fine, pour expliquer les relations de dépendance entre certaines composantes des capitaux culturel et humain, deux types d'explications sociologiques paraissent pertinentes :

- Celles qui mettent en évidence des liens de « classe » entre les deux formes de capitaux : les élèves des Ecoles de commerce et d'ingénieur réalisent des séjours à l'étranger et maîtrisent plusieurs langues. De plus, ils sont plus souvent titulaires d'un baccalauréat général, ont passé un concours national avant de rentrer dans leur Ecole et se trouvent à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile familial. Il y a bien une hiérarchie des ressources financières et sociales qui est soulignée par nos données. Indirectement, ils renvoient au processus de socialisation primaire et familiale.
- Les deuxièmes sont ce que nous appellerons des liens de « pratique » entre les capitaux humain et culturel. Ils passent notamment par les engagements associatifs, les pratiques sportives et culturelles, qui se réalisent aussi pendant les études au lycée et dans les Etablissements supérieurs. Dans ce cas, l'existence de clubs, d'associations ou d'activités de loisirs - une fanfare par exemple - est déterminante et différenciée.

Aussi la problématique de la cumulativité et de la circularité des ressources que nous avons étudiée à partir de la technique du CV comme présentation de soi est venue croiser, tout au long de notre étude, la problématique des types différenciés de socialisations étudiantes. Si nous partions de la question du croisement entre capitaux et établissements d'études, nous avons dû ouvrir le questionnement aux mécanismes sous-jacents responsables de l'inégal accès aux ressources tels les séjours prolongés à l'étranger de manière à inclure les processus décisifs de développement individuel du jeune dans sa capacité de s'approprier certaines des ressources mises à sa disposition et surtout à les maîtriser dans une présentation de soi. Celle-ci est elle-même un acte socialement significatif dont le jeune individu comprend les enjeux stratégiques et maîtrise les codes selon un ensemble de capacités dont le parcours social et le trajet scolaire reflètent les principaux passages et repères mais qui ne s'épuisent pas en eux. Pour reprendre l'approche des trajets biographiques que Pierre Doray prône dans l'étude sociologique des parcours étudiants, nous avons pu éclairer d'une manière inédite la question de la transformation des acquis et des transmissions en capital individuel performatif ou comment le jeune doit pouvoir dessiner un « soi » en devenir qui puisse se placer en harmonie avec ce qu'il est tout en remplissant les attentes d'un marché de plus en plus sévère dans le jugement de la jeunesse (étudiante).

Références bibliographiques

Becker G.S., *Human Capital, A Theoretical and Empirical Analysis*, Columbia University Press for the National Bureau of Economic Research, New York, 1964.

Bès M-P., « Les relations entre anciens élèves ingénieurs : réseau personnel ou capital social? », *Socio-logos*. Revue de l'association française de sociologie [En ligne], 8 | 2013, mis en ligne le 02 janvier 2014, Consulté le 26 juin 2015. URL : <http://socio-logos.revues.org/2787>

Bourdieu P. et Passeron J.-C. 1964. *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minit.

Bourdieu P. *La noblesse d'Etat. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris, Minit, 1989.

Chauvac, N. et Roselli, M., 2015 (à paraître). « Le temps libre des étudiants », in Van de Velde, Cécile et Verley, Elise (dir.), *Les nouvelles jeunesses étudiantes*. Paris : OVE - La Documentation Française.

Cremin, C. (2003), « Self-Starters, Can-doers and Mobile Phoneys: Situations Vacant Columns and the Personality Culture in Employment », *The Sociological Review*, 51(1): 109–28.

Doray Pierre. 2011. « De la condition étudiante aux parcours des étudiants : quelques balises théoriques » dans Picard France et Jonas Masdonati, *Les parcours scolaires et d'insertion des jeunes*. Québec : Presses de l'Université Laval

Dubet F. et Martuccelli D., *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*. Paris, Seuil, 1996.

V. Erlich, E. Verley, « Une relecture sociologique des parcours des étudiants français : entre segmentation et professionnalisation », *Education et sociétés* 2010/2 (n° 26), p. 71-88. DOI 10.3917/es.026.0071

Erlich, V., 2013. « Les mobilités étudiantes en Europe. Des inégalités renforcées face aux défis de l'internationalisation », *OVE Infos*, 28, novembre.

Eymard-Duvernay (F.) & Marchal (E.), 1997, *Façon de recruter. Le jugement des compétences sur le marché du travail*, Paris, Métaillé.

Gergen, K. (1991), *The Saturated Self*. London: Basic Books.

Gruel, L., Galland, O. et Houzel, G., 2009. *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*. Rennes : PUR.

Hottin C., « Les Délices du campus ou le douloureux exil », *Histoire de l'éducation*, 102 | 2004, 267-293.

Karpik L., 1996, « Dispositifs de confiance et engagements crédibles », *Sociologie du travail*, vol. 38, n° 4, pp. 527-550.

Lahire B., 2004. « La culture à l'échelle de l'individu : la transférabilité en question » in Coulangeon P. et Duval J., *Trente ans après la distinction*, Paris: La Découverte : 165-171.

Mauger G. 1995. « Le monde des jeunes ». *Sociétés Contemporaines*, n° 21, 5–14.

Metcalfe A. (1992) 'The Curriculum Vitae: Confessions of a Wage-Labourer', *Work, Employment and Society* 6(4): 619–41.

Mercklé P., 2010. « Le modèle de la distinction est-il (déjà) pertinent ? Premiers résultats de l'enquête longitudinale sur les pratiques culturelles des enfants et des adolescents », Communication pour le colloque : *Trente ans après « La Distinction »* Paris, 4-6 novembre 2010.

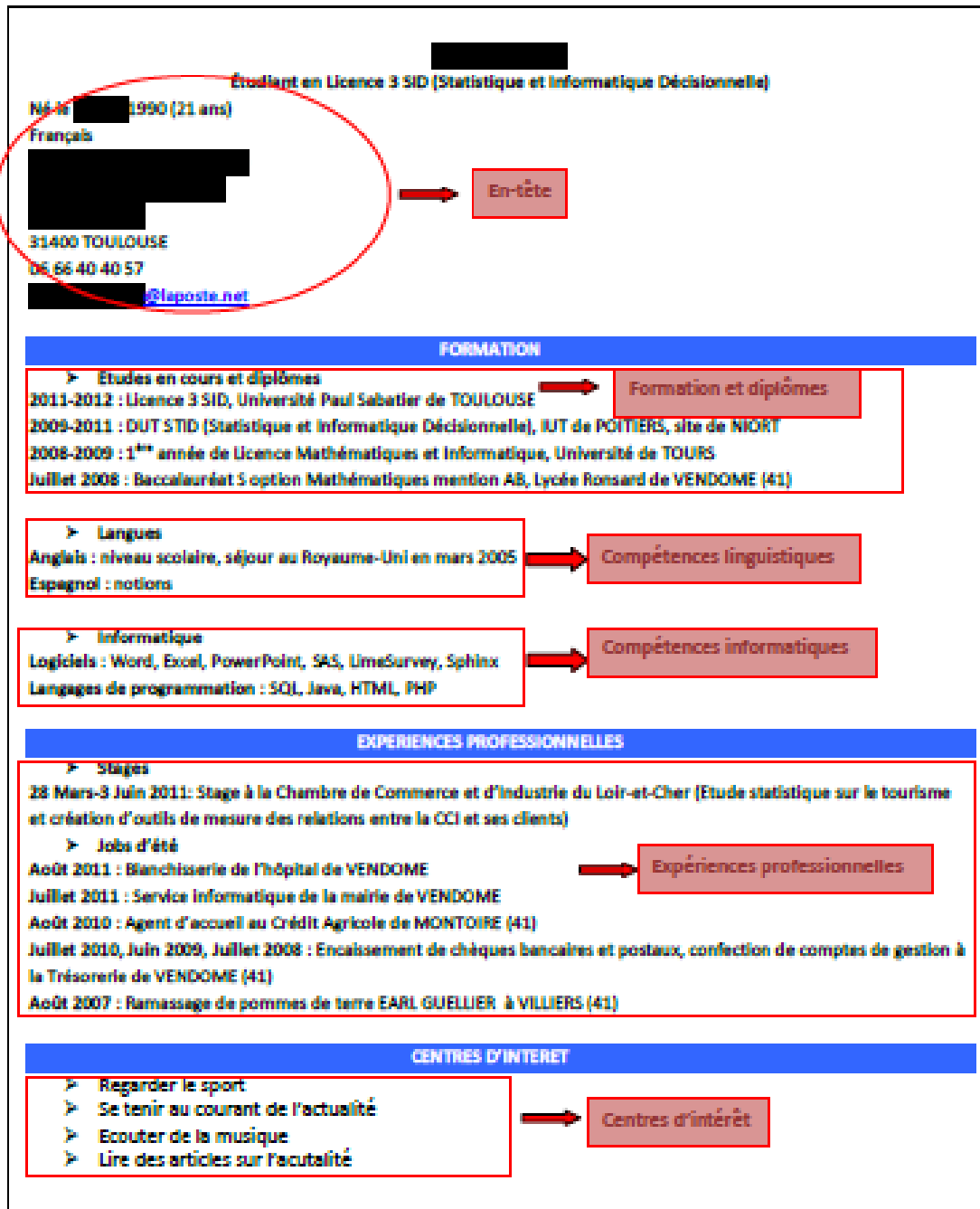
Octobre S., Détrez C., Mercklé P. et Berthomier N. 2010. *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*. Paris : Département des Etudes, de la prospective et des statistiques /Ministère de la culture et de la communication.

Vourc'h R.. 2003. « Vivre à Paris, vivre en province. Grandes villes, villes moyennes et petites villes ». *OVE Infos*, n° 8, décembre.

Vultur M., « Les critères de sélection de la main-d'œuvre et le jugement sur les compétences des candidats à l'embauche au Canada », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 6 | 2007, 235-254.

Wagner, A-C., 2010. « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures ». *Regards sociologiques*, 40 : 89-98.

ANNEXE 1 : UN EXEMPLE DE CV



ANNEXE 2 : CLASSIFICATION DES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

Pratiques sportives	Répandues	<ul style="list-style-type: none"> - Tennis de table, badminton - Pétanque, bowling, billard - Basketball, handball, volleyball, rugby, baseball - Moto, kart, automobile - Roller, skate, patinage - Escalade - Cyclisme, VTT - Football - Judo, karate, free fight, boxe thaï, catch, kung-fu - Danse, musculation, gymnastique, GRS, yoga, fitness, sophrologie, pompon
	Rares	<ul style="list-style-type: none"> - Equitation, golf - Parachutisme, parapente, vol à voile, avion - Ski nautique, surf, planche à voile, canoé, aviron - Sport de montagne (ski, alpinisme, canyoning) - Tir sportif, tir à l'arc, escrime - Natation, plongée, natation synchronisée - Course à pied, footing, athlétisme, randonnée pédestre, triathlon - Tennis, squash

Pratiques culturelles	Répandues	<ul style="list-style-type: none"> - Musique - Lecture - Informatique - Internet - Nouvelles technologies - Cinéma - Festivals - Jardinage - Jeux de société - Suivi d'actualités - Mangas - Bandes dessinées - Jeux vidéo - Télévision - Bricolage - Mécanique - Coutures - Pêche
	Rares	<ul style="list-style-type: none"> - Instruments, chant, solfège - Architecture, art - Dessin - Ecriture - Joaillerie - Calligraphie - Musée - Exposition - Mode - Théâtre - Opéra - Comédie musicale - Modélisme - Echecs - Scoutisme - Intérêts pour une science particulière (astronomie) - Photographie - Littérature - OEnologie - Gastronomie - Concert